JUIN-JUILLET 2020 - GRATUIT

« JE TRAVAILLE POUR VOUS ! »

CHANTAL SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
2685, BOUL. CASAVANT OUEST, BUREAU 215, SAINT-HYACINTHE

SOYONS FIERS D'ÊTRE QUÉBÉCOIS!
BONNE FÊTE NATIONALE

JOURNAL MOBILES
CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN
WWW.JOURNALMOBILES.COM

JOURNAL MOBILES
Grand gagnant des prix de l'AMECQ 2019

Oui à la piétonnisation de la rue des Cascades

PAGE 5

PHOTO : PATTRICK ROGER PHOTOGRAPHE

Comment continuer de se protéger et de protéger les autres

Information et conseils à l'intérieur.

Votre gouvernement · Québec

Nouvelle crèmerie
SITUÉE AU 16835, RUE ST-LOUIS,
SAINT-HYACINTHE (SECTEUR SAINT-JOSEPH)
EN FACE DU TIM HORTONS

CRÈMERIE ST-LOUIS

GRATUIT SPÉCIAL D'OUVERTURE JUSQU'AU 15 JUILLET : UN CORNET FORMAT BÉBÉ PAR FAMILLE, ACHAT REQUIS.

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI DE 11 H À 21 H - JEUDI AU DIMANCHE DE 11 H À 22 H

Mobiles a besoin de vous!

L'achat local est important pour nous!

Vous pourriez gagner gros!
Plus de 525 $ en prix*

Nous aimerions connaitre vos habitudes d'achat pour aider les commerçants de la région et vous aider à mieux les connaître.

Vous pouvez aussi répondre au sondage et participer au concours sur : https://fr.surveymonkey.com/r/journalmobiles

SECTION 1- OÙ MAGASINEZ-VOUS ?

1) Où avez-vous magasiné au cours des 12 derniers mois?

À St-Hyacinthe et région :
- Centre-ville (rue Cascades) ☐
- Secteur des Galeries ☐
- Complexe M (près du Holiday Inn) ☐
- Secteur nord (Walmart) ☐
- Autre à St-Hyacinthe ☐

À l'extérieur de la région :
- Brossard Dix30 ☐
- Boucherville ☐
- Montréal ☐
- Saint-Bruno ☐
- Drummondville ☐
- Granby ☐
- Beloeil/St-Hilaire ☐
- Autres : ☐

2) Identifiez des produits ou services qui ne sont pas offerts dans la région et que vous achèteriez s'ils étaient disponibles.

_____

SECTION 2 - CONCERNANT LA RÉGION MASKOUTAINE

1) Dites-nous ce que vous aimez le plus d'habiter dans la région maskoutaine.

_____

2) Comme résidant de la région maskoutaine, quelles améliorations principales souhaiteriez-vous y retrouver?

_____

SECTION 3 - CONCERNANT VOS HABITUDES DE LECTURE

1) Quels journaux et hebdos sont lus par les membres de votre domicile?
(Cochez toutes les réponses appropriées)

- Le Clairon ☐
- Le Courrier de St-Hyacinthe ☐
- Le Journal Mobiles ☐
- La Pensée de Bagot ☐
- L'Oeil Régional ☐
- Le Journal de Montréal ☐
- La Presse ☐
- Le Devoir ☐
- Autre ☐

Concernant plus spécifiquement le Journal Mobiles :

2) Dites-nous ce que vous aimez le plus du JOURNAL MOBILES.

_____

3) Dites-nous les améliorations que vous aimeriez voir dans le JOURNAL MOBILES.

_____

SECTION 4 - VOTRE PROFIL DE LECTEUR

Cette section a pour seul but de faire des compilations statistiques et pour définir le profil des lecteurs du Journal Mobiles.

1) Dans quel groupe d'âge êtes-vous?
(Cochez la case appropriée)

- 18 à 20 ans ☐
- 21 à 24 ans ☐
- 25 à 34 ans ☐
- 35 à 44 ans ☐
- 45 à 54 ans ☐
- 55 à 64 ans ☐
- 65 ans et plus ☐

2) Quel est votre dernier niveau de scolarité complété?

- Inférieur à Sec. V ☐
- Secondaire V ☐
- Cégep ☐
- Certif. universitaire ☐
- Baccalauréat et plus ☐

SECTION 5 - COUPON DE PARTICIPATION AUX TIRAGES

S.V.P. COMPLÉTEZ et RETOURNEZ-NOUS LE PRÉSENT COUPON, en photo par courriel ou par la poste

Votre prénom et nom : _____
Votre adresse et appartement : _____
Votre municipalité : _____
Votre code postal : _____
Votre courriel/téléphone : _____

Par courriel à : concours@journalmobiles.com
Ou par la poste à : Journal Mobiles,
1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308,
Saint-Hyacinthe QC J2S 3K6
Ou par sondage électronique :
https://fr.surveymonkey.com/r/journalmobiles

Je veux participer au concours. ☐
J'aimerais recevoir une infolettre de Mobiles ainsi que les prochains concours par courriel. ☐

Votre nom restera confidentiel, mais si vous voulez participer à notre concours, nous vous invitons à remplir le coupon de tirage.

MERCI DE PARTICIPER - S.V.P. RETOURNEZ-NOUS LE QUESTIONNAIRE AVANT LE 5 JUILLET.

À GAGNER

VOUS POURRIEZ GAGNER GROS!

150 $	125 $	100 $
Le cactus FLEURI 100%	NOROI DISTILLERIE	Raoul Chagnon ST-HYACINTHE

DE LA PART DE JOURNAL MOBILES

50$ au Centre-ville de St-Hyacinthe
50$ au Complexe M
50$ aux Galeries de St-Hyacinthe

Citation choisie par Pierre

Disons que j'ai marché pour trouver cette citation heureuse, j'espère qu'elle ne s'essoufflera pas trop une fois lue.

« Les voitures sont plus heureuses quand il n'y a pas d'autres voitures autour. Les gens sont plus heureux quand il y a d'autres personnes »

- Dan Burden

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

LETTRE OUVERTE
PAGE 4

ÉCONOMIE
PAGE 5

COMMUNAUTAIRE
PAGES 7-8

RURALITÉ
PAGES 9 ET 12

POLITIQUE
PAGES 14-15

COVID-19
PAGE 17

LIVRES
PAGE 18

Suivez-nous sur Instagram
www.instagram.com/journalmobiles/

Suivez-nous sur facebook
www.facebook.com/JournalMobiles

LE BILLET DE PH

Le TEMPS des préposés

On n'a jamais autant parlé des préposés aux bénéficiaires que depuis quelques semaines. Pour plusieurs, ce fut la découverte d'un métier mal connu et pourtant essentiel. Il aura fallu la pandémie pour lever le voile sur les conditions de travail déplorables de ces employées – surtout des femmes – qui sont pourtant la cheville ouvrière de tout le système de santé.

PAUL-HENRI FRENIÈRE

Moi-même, j'ai oeuvré dans le domaine à une époque, mais les conditions étaient bien différentes. Durant mes études collégiales et universitaires, à la fin des années 70, j'ai exercé ce travail à temps partiel. D'abord à l'hôpital Honoré-Mercier et, plus tard, pour des agences à Québec et à Montréal. J'ai rencontré toutes sortes de personnes : des personnes psychiatrisées, des personnes handicapées et finalement, des personnes âgées.

À Montréal, l'agence pour laquelle je travaillais pouvait m'envoyer dans les CHSLD aux quatre coins de la ville et ce, le jour, le soir ou la nuit. Souvent, on m'appelait à la dernière minute. J'arrivais dans des lieux inconnus et je rencontrais du personnel et des « bénéficiaires » que je ne connaissais pas non plus.

J'accomplissais les tâches habituelles d'un préposé : laver, faire les lits, donner à manger et le reste. Mais le plus important, c'est que j'avais le TEMPS de converser avec eux et d'apprendre à les connaître, du moins un peu.

Je me souviens, entre autres, d'un vieux monsieur d'origine espagnole qui avait passé sa vie à donner des cours de danse sociale. Il m'a raconté des anecdotes de sa jeunesse et je voyais que ça lui faisait du bien. J'ai vu aussi des femmes préposées qui prenaient le temps de discuter et de chouchouter un peu leurs patientes. C'était il y a plus de 40 ans...

***

On était bien loin des histoires d'horreur que l'on a lues dans les journaux ces derniers temps.

Il faut dire que le coronavirus a changé la donne. Mais ce cataclysme a été le révélateur d'une situation qui s'est dégradée au fil des ans, particulièrement ces dernières années.

Vous vous souvenez de la fameuse « méthode Toyota » du docteur Yves Bolduc, alors ministre libéral de la Santé, en 2008? L'idée c'était, en gros, de supprimer les gestes dits inutiles pour améliorer la performance. La méthode s'était avérée particulièrement efficace sur les chaînes de montage du constructeur automobile japonais.

Or, les personnes âgées ne sont pas des automobiles. Les réformes successives des gouvernements – peu importe lequel - ont déshumanisé progressivement le système de santé, surtout dans les CHSLD.

Aujourd'hui, le gouvernement augmente substantiellement le salaire des préposés aux bénéficiaires. C'est bien. Mais cela ne suffira pas. Si l'on conserve le même ratio de patients pour une préposée, cette dernière finira par s'épuiser et sera, comme avant, poussée à démissionner, à quitter cet enfer. Le salaire ne règlera pas tout. Il faut prioritairement améliorer les conditions de travail.

On recherche des personnes « de coeur » pour s'engager dans cette vocation. Mais encore faudra-t-il qu'elles aient le TEMPS d'exprimer leur empathie auprès des personnes âgées.

Non, les vieux ne sont pas des bagnoles.

Boris

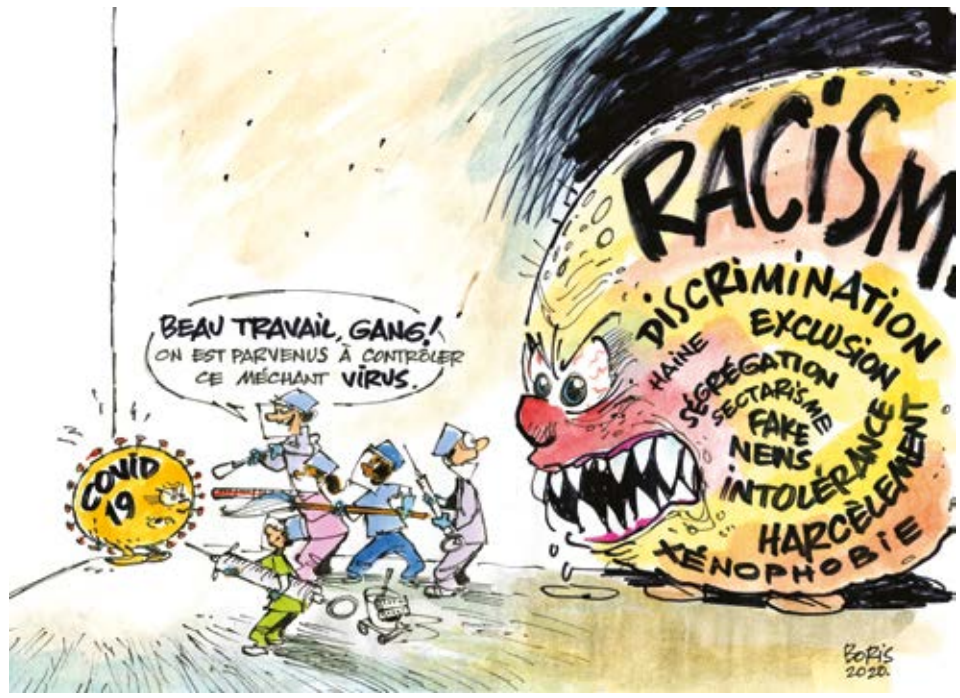

Journalistes-Collaborateurs
Paul-Henri Frenière, Anne-Marie Aubin, Roger Lafrance, François-Olivier Chené et Marijo Demers, Alexandre D'Astous, Myriam Lavoie-Moore, Boris.

Comité de rédaction
Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

Direction et publicité
Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme
Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration
Sophie Brodeur, présidente et secrétaire, Martin Nichols, vice-président, Paul St-Germain, trésorier, Simon Drapeau, administrateur, Pierre Béland, administrateur, Catherine Courchesne, administratrice.

Les grandes lignes
Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com
Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à **redaction@journalmobiles.com**

JOURNAL MOBILES
média communautaire maskoutain
450 501-8790 www.journalmobiles.com
1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6
Tirage : 32 000 exemplaires
Distribution par Postes Canada et présentoirs
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec 1157494
ISSN : 2292-3551

Culture et Communications Québec
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Oui à une rue des Cascades piétonnière

La piétonnisation de la rue des Cascades est un sujet de débat dans notre ville depuis longtemps et a même fait l'objet d'une réflexion formelle en 2013, date à laquelle cette idée est apparue officiellement dans les cartons de la SDC (Société de développement du centre-ville de Saint-Hyacinthe). Comme on le sait, ce projet ne s'est pas réalisé par la suite, entre autres, à cause du désaccord des commerçants sur le sujet. Pourtant, les citoyennes et les citoyens ont toujours répondu présents aux différents événements sporadiques impliquant la piétonnisation de la rue, comme la Vente trottoir et les Rendez-vous urbains.

Or, la pandémie actuelle revient mettre à l'ordre du jour cette idée à cause des impératifs de distanciation émis par la Santé publique et, aussi, parce que les gens, suite au confinement, ont plus que jamais besoin de se réapproprier les espaces publics, de socialiser en toute sécurité et de prendre l'air localement puisqu'ils sont tenus de réduire leurs déplacements à l'extérieur de leur région. Afin de répondre à ces préoccupations, plusieurs villes québécoises, dont des métropoles comme Québec et Montréal, mais aussi des villes de taille similaire à la nôtre, comme Drummondville, ont emprunté cette voie de différentes façons, soit en élargissant les trottoirs par empiétement sur la rue, soit en définissant une partie de la rue comme réservée aux cyclistes ou encore en piétonnisant certaines rues marchandes. Ces municipalités ont décidé de mettre en place ces mesures audacieuses considérant l'urgence de la situation et dans une perspective dite d'« urbanisme tactique », avec des aménagements temporaires et flexibles pouvant s'adapter facilement et rapidement dans le temps et l'espace selon les besoins, les bons et les mauvais coups. C'est pourquoi le CCCPEM (Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) a accueilli l'idée de piétonniser la rue des Cascades pour l'été comme une initiative bienvenue, même si le projet de départ a été amoindri par la décision de ne procéder que durant les fins de semaines de juillet.

Bien sûr, la plupart des commerçantes et des commerçants du centre-ville ont été malmenés par le confinement et la fermeture obligatoire de leur entreprise. Cela en a rendu plusieurs frileux à l'idée de bouleverser la relation habituelle avec leur clientèle qui repose, du moins en partie, sur le déplacement automobile. Et pourtant, les changements de mode de consommation, qui migrent de plus en plus vers le commerce en ligne, et le drainage des clients vers les centres commerciaux, sont des tendances lourdes qui datent de bien avant la pandémie. Il faut alors se demander : comment repenser les centres-villes afin de leur rendre leur vitalité commerciale dans le monde actuel ? Plusieurs études ont démontré que ce que les gens recherchent, en ville, c'est une expérience humaine : les espaces publics, dont les rues marchandes, sont vus non seulement comme des endroits où consommer, mais aussi, et surtout, comme des lieux où socialiser, où flâner, où s'asseoir, où profiter de la beauté du patrimoine historique et naturel loin du bruit, en toute sécurité. Ce sont là des atouts qui permettent de rivaliser avec les autres modes de consommation, et plusieurs municipalités ont d'ailleurs vu renaître leur centre-ville grâce, entre autres, à la piétonnisation de certaines artères et même de quartiers entiers : on peut penser à l'exemple de la ville de Pontevedra, en Espagne.

Une autre des inquiétudes des marchands face à la piétonnisation réside dans l'idée que certaines personnes âgées ou à mobilité réduite dépendent entièrement de l'automobile pour venir les visiter. Cependant, une étude incluant plusieurs quartiers de Montréal, de Longueuil et de Laval a démontré que les personnes âgées souhaitaient marcher davantage dans leur quartier, mais que le principal frein à ce type de déplacement était la perception de danger sur les rues environnantes : manque d'espace sur les trottoirs pour les marchettes ou chaises motorisées, circulation élevée, bruit, manque de bancs pour prendre une pause. Au contraire, lorsque des mesures d'apaisement de la circulation étaient mises en place, elles avaient envie de se promener. Cette étude serait sûrement à considérer puisque la ville de Saint-Hyacinthe souhaite justement développer ce type de clientèle au centre-ville par la construction de nouveaux immeubles, dont celui de Réseau Sélection.

D'autre part, outre les avantages sociaux et économiques de telles mesures, il faut également prévoir à plus long terme en prenant en compte les changements climatiques. L'augmentation des températures estivales et la fréquence accrue des épisodes de canicule amèneront de plus en plus un inconfort majeur à être dehors au centre-ville, d'autant plus qu'il s'agit du quartier le moins végétalisé de la ville selon la direction de la santé publique de la Montérégie (55,6 % de superficie en îlots de chaleur). Or, les voitures contribuent à l'émission de chaleur en milieu urbain, celle-ci pouvant rester prisonnière des canyons urbains mal ventilés, réduisant, par le fait même, le confort thermique des citadins. Les émissions des véhicules favorisent également à la formation du smog et le réchauffement climatique. Le CCCPEM a amplement détaillé la situation problématique du centre-ville concernant les îlots de chaleur dans un mémoire qui a été remis à la Ville de Saint-Hyacinthe l'an passé dans le contexte des consultations pour son développement durable. Le CCCPEM a également déposé aux instances de la municipalité, plus tôt cette année, un portrait assez détaillé des habitudes de transport actif, des problèmes rencontrés et des solutions à envisager pour promouvoir ce mode de transport à Saint-Hyacinthe : la piétonnisation de la rue des Cascades et d'autres rues y fait d'ailleurs bonne figure, de même que la végétalisation du centre-ville et l'installation de mobilier urbain.

Penser l'avenir du centre-ville, c'est prendre en compte l'enjeu climatique et vouloir en faire un lieu résilient. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut profiter de la situation exceptionnelle de santé publique que nous vivons pour tenter des expériences et voir ce qui fonctionne. Il va sans dire qu'il ne peut y avoir de développement sensé sans étude pour mesurer les impacts : il faut donc accompagner les initiatives qui seront faites d'une évaluation réalisée par des organismes indépendants et dont les conclusions seront rendues publiques.

En terminant, posons-nous simplement une question : pourquoi le droit des automobilistes à circuler librement doit-il nécessairement prévaloir sur celui des piétons et des cyclistes à déambuler en toute sécurité ? Ce fait, pris pour acquis, découle d'une pensée à la fois moderne et dépassée. Moderne, parce que l'avènement de l'automobile, reine et maîtresse dans nos villes, ne date que des années 1950 où des compagnies d'autobus et de pétrole ont fait main basse sur les compagnies de tramways afin de laisser tomber celles-ci en désuétude pour rendre leur utilisation moins attrayante que celle de l'automobile ; par la suite, le développement des banlieues-dortoirs a accentué cette dépendance à l'automobile et a rendu désuète toute tentative de se rendre quelque part autrement. Dépassée, parce que de nombreuses villes dans le monde ont abandonné cette idée en redonnant de l'espace aux marcheurs et aux cyclistes et en développant le transport en commun, incluant… les tramways. Pourquoi Saint-Hyacinthe ne prendrait-elle pas ce virage vers une cité plus lente et plus humaine, elle aussi ?

Pour certains, il y aura toujours un droit absolu et inviolable à se rendre partout en voiture. Pourtant, on ne considère jamais la quantité d'espaces qui a été volée aux piétons et aux cyclistes pour faire de la place aux automobiles… Il s'agit là d'une injustice à réparer, avec la concertation de tous, dans un esprit d'ouverture et afin d'embellir notre avenir.

Sonia Chénier, Chantal Goulet et Annabelle T. Palardy pour le comité transport du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain

PIÉTONNISATION DE LA RUE DES CASCADES

Lancement du projet pilote en formule améliorée

La Ville de Saint-Hyacinthe et la Société de développement du centre-ville de Saint-Hyacinthe (SDC) sont heureuses d'annoncer le lancement du projet pilote de piétonnisation de la rue des Cascades sous une formule améliorée qui rallie une majorité de commerçants.

À compter du 2 juillet prochain, la rue des Cascades sera piétonne les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, des avenues Duclos à Saint-Joseph (à l'exception des avenues Saint-Denis, Saint-Simon et Saint-François, qui sont situées au pourtour du 1555 Marché public). Ce projet pilote sera à l'essai jusqu'au 2 août prochain, soit pour cinq fins de semaine. Pendant cette période, la rue sera aménagée afin de créer une atmosphère conviviale et sécuritaire avec, notamment, des bacs à fleurs, une station de vélos et des débarcadères.

« Ces ajustements apportés à l'horaire du projet pilote, notamment pour déplacer la rue piétonne du mois de juin à juillet, vont permettre d'accommoder plusieurs commerçants au détail et nous donner du temps pour promouvoir et mettre en place les conditions pour que ce soit un succès. Tout au long du projet pilote, Saint-Hyacinthe Technopole sera régulièrement sur le terrain pour sonder les commerçants, restaurateurs, résidents, visiteurs et clients, ce qui nous permettra d'évaluer la réception face à cette expérience. Nous avons d'ailleurs discuté récemment de la possibilité de confier à des experts le mandat d'étudier le projet de piétonnisation de la rue des Cascades et de nous formuler des recommandations », souligne le maire Claude Corbeil.

« Avec l'arrivée des beaux jours, ce projet devrait donner un coup de pouce au centre-ville qui en a bien besoin. Ensuite, il n'y a qu'une seule façon de valider réellement l'attrait de cette formule. Il faut l'essayer », note Jausée Carrier, présidente du conseil d'administration de la SDC.

Un comité de travail formé de représentants des commerçants, de la SDC, de Saint-Hyacinthe Technopole, de la Chambre de commerce et de la Ville s'affaire présentement à planifier le déploiement de ce projet. Il prépare également l'ouverture éventuelle des restaurants et des terrasses pour être fin prêt advenant un feu vert de la santé publique en ce sens.

PHOTO : PATRICK ROGER PHOTOGRAPHE

À compter du 2 juillet prochain, la rue des Cascades sera piétonne les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

PHOTO: A.COUILLARD PHOTOGRAPHIE

Merci! Bonne Fête des Pères!

Véronick Morin, Michel Lafortune-Rivest, Jakob et Zoé-Jane.

Les Serres de l'Éden
CENTRE JARDIN
VOTRE PRODUCTEUR POUR VOTRE COIN DE PARADIS

VENEZ SUR PLACE OU COMMANDEZ
par téléphone ou courriel pour une livraison à la maison ou directement à votre voiture.

Lundi au mercredi : 8 h à 18 h - Jeudi et vendredi : 8 h à 20 h - Samedi et dimanche : 8 h à 17 h
Sujet à changement en cours de saison

6400 Boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe (Route 116)
www.serresdeleden.com -1 450-250-0621

Merci à notre clientèle fidèle ainsi qu'à nos employés.

Malgré tous les défis, vous avez été là pour nous, merci de votre soutien. C'est ensemble que nous allons passer au travers de cette crise!

Même en temps de pandémie, vous pouvez consulter.

Si vous avez besoin d'une consultation médicale et ne présentez aucun symptôme de la grippe, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :
- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone ou, au besoin, en personne.

Toussez dans votre coude | Lavez vos mains | Gardez vos distances | Portez un masque (si à moins de 2 mètres)

On lâche pas.
On continue de se protéger.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

Les mouvements coopératif et mutuelliste entendent participer à la relance de l'économie

Comme ce fut le cas lors des diverses crises économiques depuis 170 ans, les mouvements coopératif et mutuelliste entendent bien être actifs dans la relance de l'économie du Québec et de la Montérégie après la pandémie de la COVID-19.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Le mouvement coopératif est déjà très actif dans la région de Saint-Hyacinthe. « La Coop aux P'tits soins a joué un rôle important pour épauler le système public de santé pendant la crise. Les dirigeants se sont tout de suite adaptés pour répondre à la demande croissante. C'est un bel exemple à suivre. Les coopératives de santé peuvent prendre une place importante dans l'amélioration de notre système de santé », indique la directrice de la Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie, Claire L'Heureux.

PHOTOS : GRACIEUSETÉ

La directrice de la Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie, Claire L'Heureux.

PHOTOS : GRACIEUSETÉ

Le président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Gaston Bédard.

« La crise actuelle nous donne l'occasion de réfléchir sur ce que le monde coopératif peut mettre en place pour faire sa part. Nous avons toujours été là, dans l'histoire, avec les coopératives agricoles dans les années 1930, avec les coops forestières dans les années 1970 et, plus récemment, avec les coops de santé et d'habitation pour répondre à la crise du logement », ajoute le président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Gaston Bédard.

Un plan d'action

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) travaille sur un plan d'action. « Nous sommes convaincus que les coopératives et les mutuelles ont un rôle à jouer dans le maintien et la bonification de la richesse collective québécoise. Nous proposons 10 actions pour favoriser l'enrichissement collectif », indique M. Bédard.

Ces actions proposent la création de fermes coopératives, le soutien aux organismes qui octroient des services d'accompagnement et de soutien aux entreprises d'économie sociale, dont les coopératives et les mutuelles, et l'utilisation des coopératives comme partenaires complémentaires de l'État en matière de santé, de services sociaux et de services à domicile pour désengorger la première ligne en favorisant la prévention et le maintien de la santé, l'implantation de logements coopératifs pour créer des milieux de vie conviviaux et adaptés à nos aînés et à nos familles. Elles recommandent aussi l'encouragement des filières de développement d'énergies vertes qui ont fait leurs preuves, la création d'un fonds d'acquisition transitoire d'entreprises pour investir dans leur reprise, la vente de services et de produits coopératifs en ligne ainsi qu'un système de livraison afin de bonifier, de façon substantielle, l'achat local, la mise en place de mécanismes d'achat local auprès des coopératives pour les appels d'offres gouvernemental et municipal, l'inclusion dans les cursus scolaires du modèle d'affaires coopératif et mutuelliste et un soutien à l'entrepreneuriat collectif autochtone. « Nous demandons aux décideurs de nous appuyer pour mettre des actions en place afin de favoriser l'enrichissement collectif », lance M. Bédard.

« Notre rôle est d'accompagner les promoteurs. On sent une volonté de changement dans les façons de faire. On parle de plus en plus d'espaces de coworking et de vente en ligne. Le mouvement coopératif s'avère une belle option. En étant soutenus par nos membres, nous avons une plus grande facilité à rebondir. Nous sommes impliqués dans les services de proximité et les services essentiels. Nous travaillons avec différents ministères », conclut Mme L'Heureux.

CONSTRUCTIONS DESLANDES ET MOBILE QUEUES DE CASTOR RIVE-SUD...

POUR LE BONHEUR DES PAPILLES, ET POUR LA CAUSE!

Un des plaisirs de l'été des Québécois est, sans aucun doute, la dégustation d'une queue de castor. Cet été, laissez Mobile Queues de Castor Rive-Sud et leurs délicieux produits venir à vous !

Mobile Queues de Castor Rive-Sud est une franchise qui possède actuellement trois remorques de queues de Castor et qui se déplace dans plusieurs municipalités pour servir ses produits sucrés et parfois même salés, comme la poutine. Tout l'été, vous pourrez voir les camions de queues de castor dans différentes villes et dans le stationnement de divers commerces.

L'union fait la force... pour le plaisir des petits et des grands !
Le dimanche 24 mai dernier, Constructions Deslandes, entreprise de construction des secteurs agricole, commercial et résidentiel très impliquée à Saint-Liboire, et Mobiles Queues de Castor Rive-Sud ont uni leurs forces pour le bonheur des habitants de Saint-Liboire et des municipalités environnantes. Toute la journée, la remorque de Mobile Queues de Castor Rive-Sud était garée dans le grand stationnement de Constructions Deslandes, à Saint-Liboire, et les petits et les grands ont pu savourer les queues de castor, le tout en respectant les règles de sécurité et les mesures de distanciation sociale (lignes au sol, distance dans la file, lavage de mains, etc.) !

UNE DEUXIÈME DATE SERA ANNONCÉE PROCHAINEMENT. ASSURÉMENT QU'ELLE SERA AUSSI UN SUCCÈS ! À CERTAINS MOMENTS, LE 24 MAI, IL ÉTAIT POSSIBLE DE COMPTER 75 PERSONNES EN FILE !

Lors du passage de Mobile Queues de Castor Rive-Sud dans les municipalités, un volet social est ajouté au festif puisqu'une partie des ventes de chaque activité est remise à un organisme ou à une cause. Pour ces deux événements organisés en collaboration avec Constructions Deslandes, l'entreprise de Saint-Liboire remettra le même montant que Mobile Queues de Castor Rive-Sud. La somme totale ira à l'école Henri-Bachand, de Saint-Liboire, pour le programme sport et réussite éducative, un programme unique pour les élèves du 3e cycle de cette école.

Abonnez-vous aux pages Facebook de Mobile Queues de Castor Rive-Sud et de Constructions Deslandes pour connaître la prochaine date où vous pourrez rencontrer les deux équipes et savourer des queues de castor !

Marianne Deslandes de Constructions Deslandes et Sylvain Ayotte de Pâtisserie Queues de Castor.

constructions DESLANDES

LOGEMENT SOCIAL

25 organisations demandent un grand chantier de logement social

Au moment où la pandémie affecte cruellement les quartiers défavorisés, ceux où le mal-logement est le plus répandu, plus de 25 organisations sociales, syndicales, féministes et communautaires réclament que l'énoncé économique du gouvernement Legault, prévu autour du 24 juin, s'attaque résolument aux problèmes de logement en finançant un développement massif de logements sociaux et communautaires.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Les 25 organisations demandent plus précisément au gouvernement Legault de prévoir les investissements nécessaires au développement d'au moins 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires pour la prochaine année et de planifier dès maintenant des investissements pour les cinq années à venir. « Le gouvernement a le devoir de mettre en place des mesures permettant d'éviter qu'encore plus de personnes soient mal-logées, exclues de leur milieu de vie, ou ne se retrouvent à la rue. Comme le Canada, le Québec s'est engagé à respecter, à protéger et à mettre en œuvre le droit à la santé, à un logement convenable et à une nourriture suffisante. Malheureusement, il fait trop peu en ce sens, et les conséquences n'en sont que plus graves durant la pandémie. Il a maintenant la responsabilité d'y remédier », insiste la porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Véronique Laflamme.

Marché locatif limité

Selon les regroupements, la pandémie a mis en évidence les limites du marché locatif privé pour répondre au besoin fondamental de se loger. « Quand on perd la moitié de son revenu ou que nos dépenses d'épicerie augmentent drastiquement, le prix élevé du loyer devient un problème encore plus criant. La maladie a aussi tendance à se répandre plus facilement dans des milieux surpeuplés où l'équilibre sanitaire est déjà fragile », clame-t-on.

De plus, la pénurie actuelle de logements locatifs complique la recherche de logement et laisse plus de place aux abus et à la discrimination. De l'avis de plusieurs, une telle situation peut tourner au drame pour de trop nombreuses personnes et familles, particulièrement à l'approche du 1er juillet.

Accroissement des évictions à prévoir

Les organismes estiment que les effets combinés de la Covid-19 et de la crise économique qui en découle se répercuteront inévitablement sur la capacité de payer des ménages locataires. Déjà, lors du dernier recensement, près de 200 000 ménages locataires du Québec consacraient plus de la moitié de leurs revenus pour se loger. Les cas de non-paiement de loyer risquent donc de se multiplier, ce qui se soldera par un accroissement du nombre d'évictions lorsque le moratoire instauré le temps de l'urgence sanitaire prendra fin.

Saint-Hyacinthe a le plus bas taux au Québec

Selon Véronique Laflamme, du FRAPRU, le taux général d'inoccupation, à Saint-Hyacinthe, est le plus bas au Québec, à 0,4 %. « Nous craignons que des gens se retrouvent à la rue le 1er juillet. Certaines MRC ont déjà mis des mesures d'urgence en place. On réclame un grand chantier de logement social. Le timing est idéal.

L'auto-cueillette demeure permise

Les producteurs qui proposent l'auto-cueillette pourront de nouveau ouvrir leurs champs aux consommateurs.

ROGER LAFRANCE

Voilà qui réjouit Guylaine Jodoin, de la Ferme Chez Mario, à Sainte-Marie-Madeleine, qui s'est spécialisée dans l'autocueillette non seulement pour les petits fruits, mais aussi pour de nombreux légumes.

« On ne pourra pas accueillir autant de monde, mais nous pourrons respecter les consignes d'usage comme le lavage des mains et la distanciation sociale », indiquait-elle à Mobiles.

Depuis 26 ans, la Ferme Chez Mario s'est forgé une clientèle fiable au sein de plusieurs communautés ethniques de Montréal. Pour eux, la visite à la ferme est aussi une fête.

« On n'aura pas de tables de pique-nique, cette année, ni aucun endroit pour se rassembler, affirme Mme Jodoin. Les gens viendront cueillir leurs fruits et légumes et repartiront aussitôt après. »

Lors de notre appel à la fin de mai, en pleine canicule, certaines fraises commençaient d'ailleurs à rougir. Cette chaleur soudaine ne fera cependant pas devancer l'ouverture de l'auto-cueillette des fraises, prévue autour du 20 juin.

GRACIEUSETE : MRC DES MASKOUTAINS

Les Matinées gourmandes passeront en mode virtuel, cet été.

La pandémie sourit à plusieurs producteurs agricoles

La pandémie n'a pas eu que de mauvais côtés. Elle a même été bénéfique pour certains producteurs agricoles qui vendent directement aux consommateurs.

ROGER LAFRANCE

C'est le cas pour la ferme Volailles aux grains dorés qui a connu une hausse importante de ses ventes depuis la mi-mars. Ses ventes de poulets de grain et de dindons, à sa boutique, se comparent à celles qui précèdent la période des Fêtes, le moment le plus achalandé de l'année.

Pour la copropriétaire de l'entreprise, Teresa Fuoco, l'appel lancé par le premier ministre François Legault d'acheter local n'est pas étranger à cet afflux de visiteurs à la boutique. Mais les contraintes vécues par les consommateurs, en épicerie, ont aussi été un facteur important. « Il y avait moins d'achalandage à la boutique qu'à l'épicerie », affirme-t-elle, même si certaines restrictions ont été mises en place pour la protection des visiteurs.

La ferme n'aura pas à souffrir de l'arrêt des activités de plusieurs marchés publics. « Nous avions déjà pris la décision de ne plus faire de marchés publics pour nous concentrer sur la boutique et nos points de vente. »

La coopérative de travail La Pagaille, de Saint-Pie, entrevoyait de bon augure sa deuxième saison pour ses paniers de légumes, mais pas à ce point. Il n'a fallu que trois jours seulement pour que tous les paniers soient réservés, et ce, même si leur nombre avait été doublé par rapport à l'an dernier ! « Beaucoup de gens nous ont dit qu'ils y pensaient depuis quelques années et que la pandémie les avait finalement décidés », indique Camille Perron-Thivierge.

Malheureusement, la ferme a dû refuser de nombreuses personnes intéressées. Toutefois, celles-ci pourront se procurer les surplus de leur production au kiosque de la ferme ainsi qu'au Marché public de Saint-Hyacinthe les jeudis, en fin de journée.

Des Matinées gourmandes virtuelles

Les Matinées gourmandes passeront en mode virtuel, cet été, dans une nouvelle formule. En effet, pour éviter les attroupements, il devenait difficile de maintenir ce marché public qui se promène d'un village à l'autre tout au cours de la saison.

« On veut aider nos producteurs tout en faisant en sorte que ce soit sécuritaire pour la santé publique », affirme Steve Carrière, agent de développement à la MRC des Maskoutains.

Tout n'était pas arrêté au moment d'écrire ces lignes. Toutefois, la MRC envisage d'offrir aux producteurs une plateforme électronique pour présenter leurs produits et permettre aux consommateurs de les commander. Le samedi suivant, le marché public servirait de point de chute pour la livraison des commandes.

L'an dernier, entre 15 et 25 producteurs ont participé, chaque semaine, aux Matinées gourmandes. Au moment de l'entrevue, Steve Carrière espérait que plusieurs d'entre eux accepteraient d'adhérer à cette formule.

Celle-ci pourrait débuter dès les premiers jours de juillet. Une annonce officielle sera faite vers la mi-juin.

Comment continuer de se protéger et de protéger les autres

Les activités ont commencé à reprendre de façon graduelle au Québec. Le respect des consignes sanitaires est essentiel, afin de limiter la propagation du virus. Cela exige une modification des habitudes quotidiennes de tous.

J'ADOPTE EN TOUT TEMPS CES COMPORTEMENTS :

- **Rester en tout temps à la maison si j'ai des symptômes de la COVID-19.**
- **Privilégier de rester à la maison lorsque possible** (ex. : télétravail, commandes en ligne).
- **Limiter le nombre de personnes avec lesquelles j'ai des contacts en personne** (10 personnes maximum qui proviennent au plus de 3 adresses différentes pour des rassemblements à l'extérieur).
- **Rester en tout temps à une distance de deux mètres des autres personnes que celles de ma maisonnée.**
- **Porter le masque ou le couvre-visage lorsque la distance de deux mètres ne peut pas être respectée dans les lieux publics.**
- **Me laver les mains souvent** (avec du savon ou une solution à l'alcool).
- **Respecter l'étiquette respiratoire** (tousser dans son masque ou dans son coude).
- **Désinfecter et nettoyer les surfaces fréquemment touchées.**
- **Éviter si possible de toucher inutilement les surfaces et les objets.**
- **Ne pas partager d'objets avec les autres** (ex. : ballons, documents papier, vaisselle, etc.).

Votre gouvernement

Je dois garder une distance de deux mètres avec les autres, car :

- Le virus se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air quand une personne infectée respire, parle, tousse ou éternue.
- Ces gouttelettes infectées peuvent **être projetées jusqu'à une distance de deux mètres** et atteindre des personnes qui sont à proximité.
- Certaines personnes peuvent transmettre le virus sans le savoir, car elles ne présentent aucun symptôme ou n'en ont pas encore développé.

Pour quelle raison dois-je porter un masque ou un couvre-visage ?

- Car il arrive que l'on ne puisse pas respecter une distance de deux mètres avec les autres personnes et que le virus se transmette d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air jusqu'à une distance de deux mètres.

Pourquoi seuls les rassemblements à l'extérieur et avec un maximum de 10 personnes idéalement de 3 ménages ou moins sont-ils permis ?

- Parce que la probabilité qu'une personne soit infectée dépend du nombre de personnes avec qui elle est en contact, de la probabilité qu'une de ces personnes soit déjà infectée et contagieuse, de leur degré d'intimité, de la durée de ces contacts et des mesures de protection prises pour limiter la transmission de l'infection.
- Par exemple, si une personne se rassemble à cinq reprises avec neuf personnes différentes, elle aura été en contact au total avec 45 personnes. Il est donc important de limiter nos contacts, et idéalement de privilégier les rassemblements avec les mêmes personnes.
- Moins il y a de personnes dans un même endroit, moins le risque de se retrouver en présence d'une personne infectée (symptomatique ou pas) est grand.
- Le risque de transmission dans un environnement extérieur est considéré faible par rapport à un environnement intérieur.

Pourquoi est-il si important de me laver régulièrement les mains ?

- Parce que, même si le principal mode de transmission se fait par les gouttelettes infectées qui sont projetées lorsqu'une personne parle ou tousse à proximité d'une autre personne, le virus peut aussi se transmettre par les surfaces ou les objets contaminés.
- Les mains d'une personne infectée (même si elle ne le sait pas) peuvent contaminer les objets et les surfaces autour d'elle quand elle les touche si ses mains ne sont pas lavées.
- Une personne peut être infectée par le virus en touchant une surface contaminée, puis en touchant ses yeux, sa bouche ou son nez.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

Desjardins remet une contribution de 1 M$ à l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie

La Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe est fière d'annoncer la participation de Desjardins au projet de construction d'un nouveau centre pour accueillir les activités de sensibilisation Chouette à voir! de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP). Ce projet profitera d'un investissement totalisant 1 M$, issus du Fonds de 100 M$. D'une superficie de 1 700 m², ce nouveau lieu permettra d'accueillir des visiteurs, dont plusieurs groupes scolaires, tout au long de l'année en vue de les sensibiliser à l'importance de préserver les oiseaux de proie. Il comprendra notamment une salle multifonctionnelle, différents lieux d'exposition et des quartiers d'hiver pour les oiseaux de proie.

PHOTO : GRACIEUSETÉ UQROP

Chantal SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Une nouvelle loi qui assure une meilleure protection des personnes inaptes

Chers citoyens, je souhaite vous informer de l'adoption d'une nouvelle loi, le 3 juin dernier à l'Assemblée Nationale du Québec, qui viendra changer le quotidien de plusieurs citoyens pouvant vivre une situation d'inaptitude permanente ou temporaire.

Le Curateur public au Québec
Rappelons que le Curateur public est l'organisme responsable de veiller à la protection des personnes inaptes. Aujourd'hui, au Québec, c'est plus de 36 000 adultes qui ont recours à certaines mesures de protection pour pallier leur inaptitude, et ce, afin d'assurer un accommpagnement éclairé.

Des changements concrets
Cette loi vient valoriser davantage l'autonomie des personnes, l'exercice de leurs droits et tient compte de leurs volontés et préférences. Elle adapte les mesures de protection aux facultés intellectuelles et physiques de chaque personne et reconnaît également le rôle privilégié que peuvent jouer la famille et les proches.

Cette loi introduit de nouvelles mesures comme l'assistance non judiciarisée, qui permettra à une personne qui vit une difficulté d'être assistée par un ou deux individus qu'elle aura elle-même choisis. De plus, un proche pourra faire une demande d'assistance en s'adressant directement au Curateur.

C'est une petite révolution en ce qui concerne les régimes de protection, avec la mise en place de la mesure d'assistance temporaire. Par exemple, avant la passation de cette loi, un adulte inapte qui devait vendre sa résidence devait obligatoirement se placer sous tutelle ou curatelle.

Un travail de collaboration!
Cette loi a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Ce vote unanime témoigne d'un commun accord pour une vision plus moderne de l'inaptitude, qui mise sur les forces et les facultés des personnes, plutôt que de souligner leurs limitations. Comme vice-présidente de l'Assemblée nationale, j'étais aux premières loges des travaux parlementaires pour leur travail important sur ce projet.

www.chantalsoucy.ca
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

PHOTO : GRACIEUSETÉ UQROP

«Le projet de l'UQROP revêt un caractère tout spécial puisqu'il allie environnement et développement économique, » a déclaré M. Serge Bossé, directeur général de la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe. « Le Fonds de 100 M$ permet justement de soutenir des projets novateurs et structurants à travers le Québec. Le nouveau centre d'interprétation sur le site de Chouette à voir! représentera un apport certain à la vitalité socioéconomique de la grande région de Saint-Hyacinthe, sans compter ses retombées positives sur la protection de la biodiversité. »

Plus chouette que jamais

Depuis 1996, durant l'été et dans des installations rustiques, Chouette à voir! accueille les visiteurs dont le nombre, toujours croissant, atteint maintenant 10 000 visiteurs par année. Ses activités démystifient la biologie des oiseaux de proie et leurs comportements. Ses animations intéressent le public et les jeunes à la richesse et à la fragilité de leur environnement, afin qu'ils deviennent des citoyens écoresponsables. C'est la plus grande collection d'oiseaux de proie vivants du Québec présentée dans un même lieu.

« Grâce au nouvel édifice qui sera disponible dès janvier 2022, nous pourrons développer des activités pour chaque saison de l'année et exploiter pleinement toutes les ressources du site, » a déclaré M. Guy Fitzgerald, président de l'UQROP. « La participation de Desjardins nous permettra d'accueillir des groupes scolaires, des touristes et des gens d'affaires tout au long de l'année, ajoutant à l'offre touristique hivernale et en saison intermédiaire. Le public aura accès à des sentiers pédestres, en plus de pouvoir profiter d'un lieu pour se renseigner sur les oiseaux de proie. »

Une générosité s'élevant à 15 313 $ pour cinq organismes maskoutains

PHOTO: A.COUILLARD PHOTOGRAPHIE

De gauche à droite sur la photo : Guillaume Mousseau du journal Mobiles, Alexandre Parent du Super C St-Hyacinthe, François Caya du IGA famille Jodoin et Dany Benoit du IGA extra famille Benoit.

En ce temps de pandémie qui bouleverse le quotidien de tout un chacun, nous avons pu voir de nombreuses actions se mettre en place depuis mars, à Saint-Hyacinthe, afin de soutenir la communauté. Le 23 mai, à Espace Saint-Hyacinthe (lieu de l'Exposition agricole), une collecte de bouteilles consignées a été effectuée, initiative conjointe du IGA Famille Jodoin, du IGA Extra Famille Benoit et du Super C. Les trois bannières ont invité généreusement la population à apporter leurs bouteilles afin de donner à cinq organismes : La Moisson Maskoutaine, la Fondation Aline-Letendre, La Clé sur la Porte, L'Auberge du cœur Le Baluchon et le 50e Groupe Scout Défi de Saint-Hyacinthe.

UN SUCCÈS DE MASSE

C'est d'abord suite à l'appel d'une Maskoutaine, Nancy Bibeau, que l'idée de cette collecte a pris forme. Puisqu'il importe de bien s'entourer pour mieux progresser, c'est également avec la participation de nombreux bénévoles, des médias locaux et de l'entreprise Pepsico que cet événement a été couronné de succès. Cette initiative conjointe du IGA Famille Jodoin, du IGA Extra Famille Benoit et du Super C de St-Hyacinthe n'aurait pu être possible sans l'appui de Espace Saint-Hyacinthe et de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Considérant la situation économique à laquelle nous sommes confrontés actuellement, il va sans dire que ces dons sont les bienvenus pour les cinq organismes maskoutains.

DÉCOUVREZ NOS ORGANISMES

La Moisson Maskoutaine : La Moisson Maskoutaine recueille des denrées alimentaires qu'elle redistribue ensuite avec soin aux divers organismes d'entraide humanitaire du territoire maskoutain. L'organisme accueille, tout au long de l'année, une trentaine de bénévoles inscrits qui soutiennent et qui supportent sa mission d'entraide en offrant plus de 1600 heures de bénévolat.
En savoir plus : http://lamoissonmaskoutaine.qc.ca.

Fondation Aline-Letendre : née en 1984, la Fondation a pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents du CH Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Au fil des ans, la Fondation Aline-Letendre est devenue un intervenant de premier plan au sein du CSSS Richelieu-Yamaska. Pour faire davantage, elle veut élargir les bases de la Fondation et ainsi assurer sa pérennité.
En savoir plus : http://fondationalineletendre.com

La Clé sur la Porte : l'organisme a vu le jour en 1981 et, depuis, ce sont plus de 4000 femmes et autant d'enfants qui ont été accueillis en hébergement, en plus de recevoir des milliers de demandes d'aide. La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. À la maison d'hébergement, des intervenantes écoutent chacune, les informent sur leurs droits et les supportent dans leurs décisions. La maison est un endroit sécuritaire pour leur permettre de faire le point sur leur situation et partager avec d'autres femmes dans un climat de confiance, de respect et d'entraide.
En savoir plus : http://www.clesurlaporte.org.

L'Auberge du cœur Le Baluchon : cet organisme offre l'hébergement pour un séjour de courte durée (9 places) pour les jeunes de 12 à 17 ans, pour un suivi de groupe, individuel et familial ainsi que pour un suivi en post-hébergement. Aussi offert : l'hébergement en appartements supervisés (15 places) aux jeunes de 16 à 23 ans, de l'accompagnement et un soutien à l'intégration sociale ainsi qu'un suivi en post-hébergement.
En savoir plus : http://maisonlebaluchon.org.

50e Groupe Scout Défi de Saint-Hyacinthe : la mission du 50e Groupe Scout Défi est de promouvoir et de soutenir le développement intégral des jeunes Québécois afin qu'ils atteignent leur plein potentiel comme individus, comme membres de leur communauté et comme citoyens jouant un rôle actif dans la société.
En savoir plus : http://www.groupescoutdefi.com.

L'équipe du Journal Mobiles est très fière d'avoir été partenaire de ce bel événement et souhaite à tous de prendre soin d'eux et de leurs proches.

Une crise qui en cache une autre : comment sortir de l'insécurité alimentaire chez nous

La firme Synopsis Recherche Marketing faisait état en mai dernier des résultats de son sondage : 10% des Québécois, soit 650 000 personnes, ont eu recours aux banques alimentaires dans la foulée de la pandémie.

FRANÇOIS-OLIVIER CHENÉ ET MARIJO DEMERS

Ce qui frappe, c'est que plus de la moitié de celles et ceux qui cognaient à la porte de ce type de service le faisaient pour la toute première fois de leur vie. Alors que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) prendra fin sous peu, 1 Québécois sur 6 envisage recourir aux banques alimentaires si rien ne change dans leur situation. D'ailleurs, 2,8 millions de dollars ont été amassés via la campagne printanière de la SAQ pour le réseau des Banques alimentaires du Québec. Ce type d'initiative, louable, certes, et répondant à un besoin criant, repose sur la charité et ne s'attaque pas, politiquement, aux causes qui mènent à des frigos vides. Le recours permanent et grandissant au système des banques alimentaires dans nos sociétés d'abondance met un pansement à une crise récurrente, stigmatisante et silencieuse : celle de la faim. Comment faire reculer l'insécurité alimentaire de centaines de milliers de Québécois?

Le revenu minimum garanti

Lancé en projet pilote en Ontario, en Finlande, aux Pays-Bas en 2017, débattu en France au Sénat ces dernières années, testé au Manitoba et aux États-Unis dans les années 1970-1980, étudié et défendu chez nous par des acteurs politiques, dont François Blais, ancien ministre libéral et chercheur universitaire, le revenu minimum garanti serait une avenue concrète pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Qu'est-ce que le revenu minimum garanti? Il s'agit d'assurer pour tout citoyen un revenu minimum garanti par l'État, sans condition aucune, non pénalisé. L'idée derrière ce type d'allocation est de permettre aux gens qui la reçoivent de se sortir la tête hors de l'eau : ils sont capables de se nourrir, de se loger, bref de combler leurs besoins de base sans avoir à faire des choix déchirants.

À titre d'exemple, l'expérience ontarienne, offerte à 4000 personnes, doublait le montant de base de l'aide sociale. Ainsi, une personne seule recevait 17 000$ par an, un couple 24 000$, et chaque ménage était libre de dépenser la somme reçue comme il l'entendait. Évidemment, pour être admissible à cette allocation, il fallait être déjà en situation de faible revenu. Là où elle a été tentée dans le monde (et souvent terminée abruptement par l'arrivée au pouvoir de gouvernements conservateurs), l'expérience de revenu minimum garanti ne s'est pas traduite par des ménages qui en profitaient pour se la couler douce; cette initiative n'est pas conçue comme un incitatif à bouder le monde du travail, au contraire. Ce qui a été observé, de la Finlande à l'Ontario, c'est qu'en tout premier lieu, les participants disent garnir leur garde-manger et sortir enfin de l'insécurité alimentaire chronique; ils s'évaluent aussi en meilleure santé physique et mentale et retournent à l'école ou sur le marché du travail, contrairement à ce que pourraient avancer les détracteurs du revenu minimum garanti.

Un médecin de famille qui prescrit… de la santé

Alors qu'on peut voir une personne ou une famille qui a de la difficulté à payer l'épicerie comme seule et unique responsable de son sort, il y a une foule de déterminants socio-économiques qui influent grandement sur ce qui se retrouvera – ou pas – dans l'assiette au souper. Le marché du travail en mutation, en plus des soubresauts de l'économie mondiale, en passant par une pandémie, font que « faire l'épicerie pour 75$ par semaine pour une famille de trois », pour citer une déclaration de Philippe Couillard reprise par l'homme d'affaires François Lambert, relève d'une gageure impossible, digne des contorsions d'un artiste de cirque, ou d'un budget sur un fil de fer…

Au Massachussetts, l'État lui-même s'est éloigné d'une approche qui laisse l'individu face à l'angoisse de ne pas arriver à nourrir les siens. Ainsi est né un programme appliqué à travers tout l'État : Food is Medecine State Plan. Ce programme est chapeauté par l'université Harvard via son centre de droit de la santé et d'innovation politique ainsi que par un organisme à but non lucratif tourné vers l'accès à la sécurité alimentaire et la nutrition. Une des facettes les plus originales du Food is Medecine State Plan c'est de faire participer les médecins de famille au recul du problème de la faim en englobant l'atteinte de la sécurité alimentaire d'un individu dans son portrait de santé. Il s'agit d'une approche qui vise à enlever un peu du stigmate et de la honte reliés au fait de révéler qu'on a de la difficulté à remplir le réfrigérateur. Le médecin, lors de la visite de son patient, est sensibilisé à traiter la sécurité alimentaire tel un déterminant de la santé comme un autre et à poser des questions en conséquence, de la même manière qu'un docteur vous demande si vous fumez ou si votre poids a beaucoup varié dans la dernière année. Si le médecin décèle un problème du côté de l'approvisionnement en aliments, il peut prescrire une série de choses : par exemple, des bons de nourriture à faible coût ou gratuits, dont la valeur se trouve doublée si le patient les utilise dans des marchés vendant des aliments frais et locaux. Savez-vous qui se trouve à être un des observateurs et bailleurs de fonds les plus enthousiastes de ce projet? Une compagnie d'assurance privée, qui souhaite assurer des gens mieux nourris, en meilleure santé et qui coûtent moins cher en hospitalisation et maladies chroniques.

De quoi faire réfléchir aux autres possibles pour faire en sorte que de manière durable, une partie des gens qui fréquentent les banques alimentaires puissent avoir des moyens de se trouver une porte de sortie à leur état d'insécurité alimentaire.

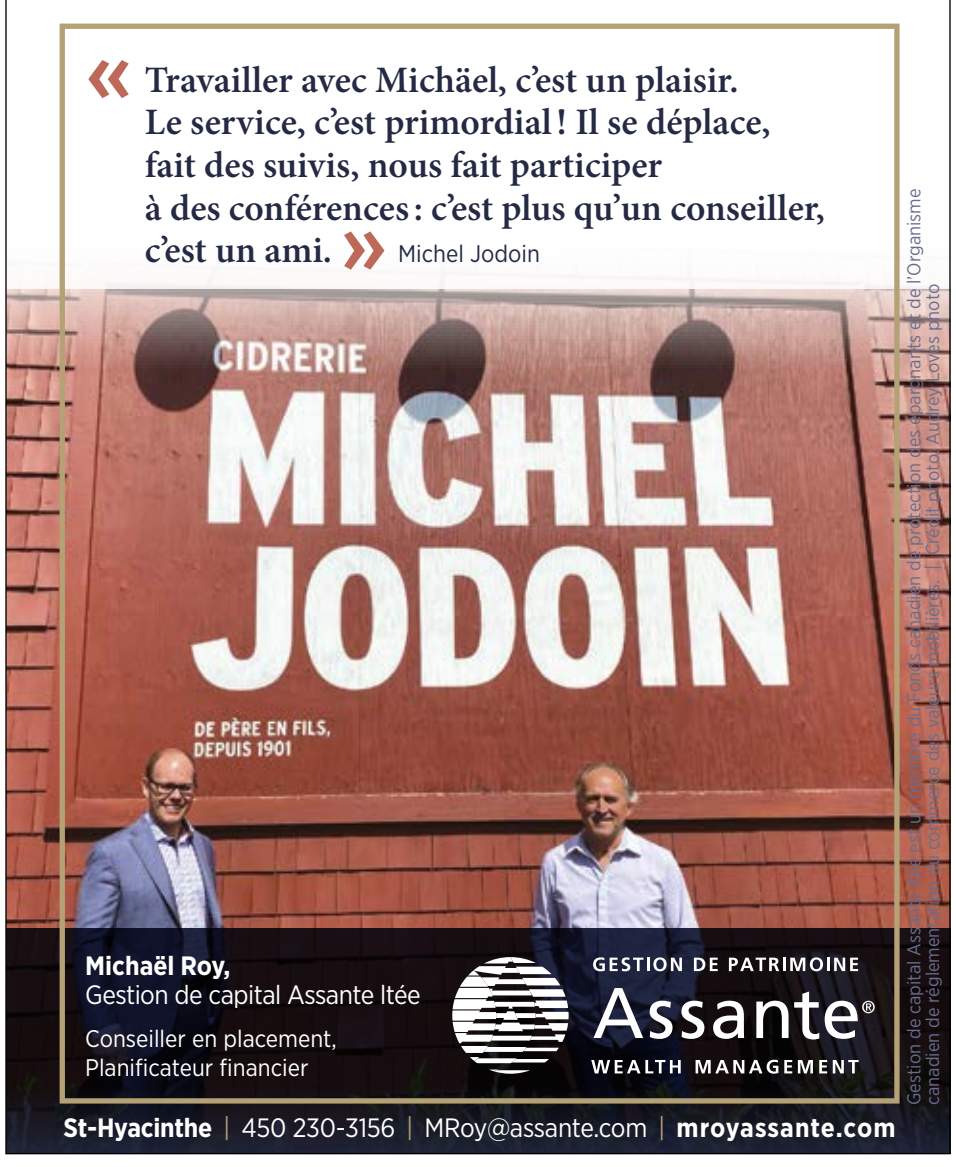

Pour voir votre publicité dans notre journal,

Contactez-nous
450 230-7557

JOURNAL MOBILES

Choisir la santé populationnelle avant l'industrie des données

Au mois de mars, à peine la multiplication des cas d'infection au SRAS-CoV-2, maladie virale communément appelée « nouveau coronavirus » ou COVID-19, était-elle qualifiée de pandémie que des technologies permettant de collecter des données nouvelles pour la santé publique étaient déjà en cours de création. Les entreprises qui les développent ambitionnent de mettre l'intelligence artificielle (IA) au service de la santé publique. Or, en y regardant de plus près, on constate que c'est davantage la santé publique qui risque d'être mise au service de l'industrie des données.

MYRIAM LAVOIE-MOORE

IRIS-INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

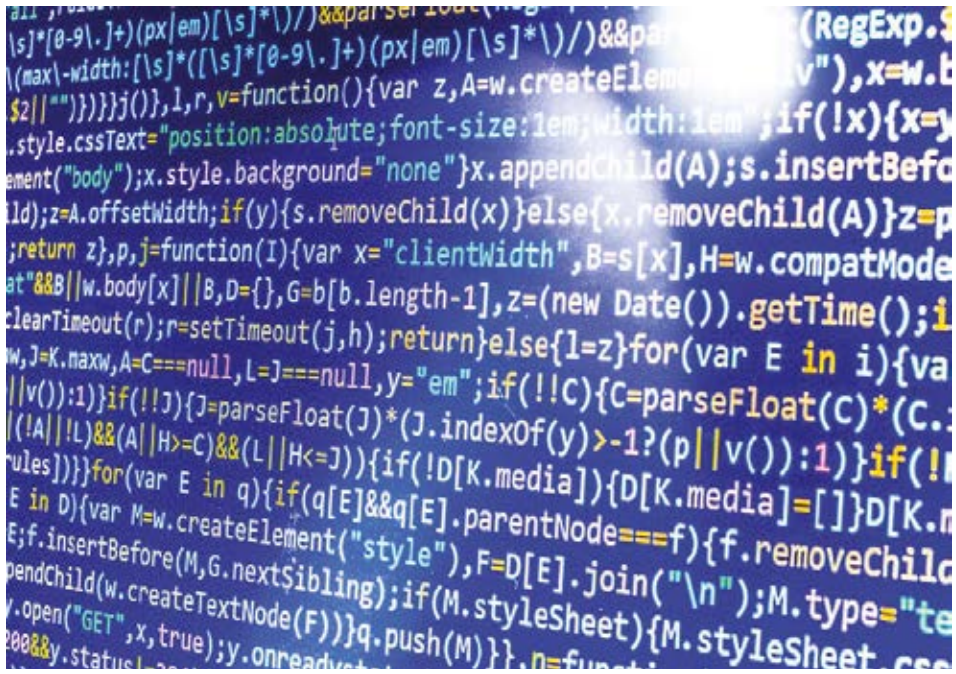

PHOTO : FOTOLIA

L'analyse des données de santé : des épidémiologistes aux experts de l'intelligence artificielle

Les pratiques traditionnelles de collecte et d'analyse de données de santé populationnelle ont été réservées, depuis le XVIIIe siècle, aux spécialistes de l'analyse statistique des données de santé : les épidémiologistes. Or, voilà que de nouveaux acteurs cherchent à s'insérer dans le travail de collecte et d'analyse de ces données. En effet, la pandémie de la COVID-19 a stimulé l'intérêt des experts en IA pour la santé publique. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, plusieurs organisations privées travaillent activement à créer des technologies d'IA destinées à collecter des données à partir du téléphone des individus. Au Québec seulement, trois organisations affirment œuvrer en ce sens.

Pour l'instant, différents types d'applications existent, mais les plus prometteuses sont celles visant à tracer les contacts entre les individus par géolocalisation ou par Bluetooth dans le but de calculer le niveau de risque individuel de contamination. Ce type de technologie, si elle fonctionnait, bouleverserait les pratiques de traçage des spécialistes de la santé publique en leur permettant d'identifier précisément toutes les personnes ayant été en contact avec un cas infecté.

Ces technologies représentent une occasion pour des acteurs privés de s'introduire dans un champ jusqu'ici réservé strictement aux épidémiologistes. En intervenant dans les médias d'information, les organisations et les scientifiques de l'IA entament une campagne de relation publique qui vise à convaincre les citoyennes, les citoyens et les gouvernements de leur apport bénéfique à la résolution de la pandémie.

Quelles sont les preuves qui appuient le développement de telles applications ?

Plusieurs enjeux relatifs à la sécurité, mais, surtout, à l'efficacité éprouvée de ces applications permettent d'émettre des doutes sérieux quant au bien-fondé d'un éventuel investissement public dans les applications de traçage individuel basées sur l'IA. En effet, pour l'instant, aucun gouvernement démocratique n'a pu faire la démonstration des retombées positives de telles applications. Si des pays comme la Chine, qui sont gouvernés par des régimes autoritaires, ont pu forcer leurs citoyennes et citoyens à les utiliser pour surveiller leurs déplacements, les régimes démocratiques ne peuvent utiliser de tels moyens sans brimer sérieusement les libertés individuelles. Leur adoption par la population demeure nécessairement volontaire, minant en grande partie leur potentielle efficacité.

Par ailleurs, les épidémiologistes ne savent pas si, pour être valides statistiquement, les données obtenues doivent correspondre à un taux d'adoption par la population de 40 % ou de 70 %. En effet, bien qu'actuellement les promoteurs mettent de l'avant les statistiques relatives au téléchargement de ces applications, celles-ci ne signifient pas que les personnes les utiliseront en tout temps. L'Islande est, pour l'instant, le pays démocratique dont le pourcentage de la population ayant téléchargé une telle application est le plus élevé, avec un taux d'adoption d'environ 40 %. On ne connaît cependant pas la fréquence à laquelle cette dernière est utilisée.

Le calcul de risque de propagation au plan populationnel pourrait, en outre, être largement biaisé puisqu'un des groupes les plus à risque de subir des complications liées au virus, soit les personnes âgées de plus de 70 ans, est le moins susceptible d'utiliser de telles technologies. Finalement, les professionnels de la santé publique craignent que les faux positifs et les faux négatifs entraînent un sentiment de sécurité qui pourrait s'avérer nuisible au contrôle pandémique.

Ainsi, malgré la profusion de ce type de technologies, aucune démonstration scientifique ni aucune expérience nationale n'a, pour l'instant, pu faire la démonstration de l'utilité de telles applications sur la réduction de la pandémie.

Comment expliquer que ces applications continuent à être promues comme des solutions efficaces à la pandémie de COVID-19 ? La présence de nombreuses organisations privées prêtes à investir leurs ressources dans la production de connaissances en santé publique est directement liée à l'essor récent de l'industrie des données dont font partie les entreprises en IA. Depuis au moins 2011, des organismes économiques internationaux, comme l'OCDE (Organisme de coopération et de développement économiques), entretiennent l'espoir que cette industrie soutiendra la croissance économique mondiale. Dans la dernière décennie, les gouvernements du Canada et du Québec ont investi des milliards de dollars pour qu'un environnement d'affaires propice soit créé. Ces investissements devaient, entre autres, assurer le lien entre les universitaires et les entrepreneurs afin de réduire les coûts du développement de produits pour le secteur privé. En absorbant une part du risque financier, l'État devait stimuler les investissements privés pour cette industrie fondée sur le capital de risque.

La stratégie québécoise d'émergence de cette industrie repose sur l'intervention de l'État, qui est appelé à investir dans la production de ces technologies, mais également à encourager leur utilisation. En effet, l'État doit accompagner le développement des produits en les adoptant lui-même précocement, faisant de lui un investisseur et un acheteur. En se posant comme un modèle à suivre, il renforce la confiance des investisseurs pour les produits d'IA développés en territoires canadien et québécois. Dès 2014, une entreprise canadienne destinée à détecter précocement les cas de virus comme le SRAS a ainsi réussi à lever 9,4 M$ en capital de risque. Si les organisations privées sont capables de proposer des technologies d'IA destinées à régler une crise de santé publique, c'est en grande partie parce que leur développement a été soutenu par les gouvernements qui ont créé un environnement favorable à l'exploitation du potentiel économique des données.

Le contexte économique du développement de l'intelligence artificielle permet dès lors d'émettre deux hypothèses quant aux intérêts motivant les acteurs qui appuient l'utilisation de ces outils en contexte de pandémie, et ce, malgré l'absence de démonstration de leur efficacité dans ce domaine. Le développement de ce type d'application peut d'abord être perçu comme une tentative d'accéder à un marché encore peu exploité par l'industrie des données, celui de la santé publique. Les promoteurs ont ainsi intérêt à convaincre le gouvernement de l'utilité de ce type de technologies puisque, en tant que seul administrateur de la santé publique, il est aussi leur seul acheteur potentiel.

La promotion de l'expertise en IA pour régler la crise peut également être comprise comme une tentative de maintenir la confiance du public envers cette industrie qui repose sur le capital de risque. Des usages qui visent le « bien commun » renouvelleraient l'assentiment de la population et du gouvernement envers la reconduction d'un appui financier public à ce secteur. Les scientifiques des données ont donc un fort intérêt économique à démontrer la pertinence sociale de l'IA puisque son écosystème industriel repose en majeure partie sur l'investissement de fonds publics.

Investir dans la santé publique plutôt que dans l'industrie des données

En l'absence de démonstration de l'efficacité de l'IA pour régler la crise sanitaire, les arguments des experts du secteur tiennent plus de la promotion que de la raison scientifique. Les gouvernements devraient donc se montrer prudents avant d'y investir des fonds publics ou même de recommander une application, qu'elle soit conçue au Québec ou ailleurs.

En revanche, les épidémiologistes et autres professionnels de la santé publique sont des scientifiques qui ont pour intérêt premier la santé populationnelle. Si le gouvernement souhaite investir dans cette dernière et non dans l'industrie des données, il devrait donc se référer à l'expertise des scientifiques de la santé publique avant de soutenir publiquement une technologie dont les bienfaits relèvent plus de l'utopie que de la réalité.

iris-recherche.qc.ca

C'est grâce à nos clients et à nos employés!

Merci!

IGA Extra famille Benoit Saint-Hyacinthe
(Galeries St-Hyacinthe) 3000 Boulevard Laframboise,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 4Z4 | Téléphone : (450) 773-7582

IGA Jodoin Douville Saint-Hyacinthe
5445 Boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe
Téléphone : (450) 773-0333

IGA Jodoin Providence Saint-Hyacinthe
2260 rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe
Téléphone: (450) 774-4189

Ce sondage est paru dans un article du réputé journal Les Affaires avec comme titre : Quels sont les détaillants qui vous font sentir en sécurité?

Voici l'article :https://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/commerce-de-detail/qui-sont-les-detaillants-qui-vous-font-sentir-en-securite/618089?

les affaires

Déconfinement graduel

Dans le cadre du déconfinement graduel, la Ville de Saint- Hyacinthe annonce une série de mesures et d'ajustements pour le milieu, notamment pour les camps de jour, les piscines municipales, les modules de jeux, les parcs de planches à roulettes, le centre nautique, les bibliothèques et le transport collectif.

Ouverture de trois piscines extérieures

Les lieux de baignade ne seront plus utilisés à des fins récréatives ou ludiques, mais plutôt comme point de rafraichissement afin de permettre à un maximum de baigneurs de se rafraichir. Ainsi, la Ville de Saint-Hyacinthe a prévu l'ouverture de trois piscines extérieures cet été soit les piscines Laurier, Christ-Roi et La Providence. Elles seront ouvertes tous les jours, de 12 h à 18 h, à compter du 26 juin. Plusieurs règles additionnelles seront en vigueur et le nombre maximum de baigneurs sera moins élevé qu'à l'habitude pour des raisons évidentes de distanciation.

Skate Plaza et modules de jeux

Les parcs de planches à roulettes sont ouverts depuis peu pour le plus grand plaisir des adolescents. L'ouverture des modules de jeux suivra cette semaine. La Ville de Saint-Hyacinthe n'est pas en mesure d'assurer une désinfection complète de tous les modules de jeu et autres mobiliers urbains. Il est donc important de respecter les règles de distanciation même dans ces lieux. Les utilisateurs doivent apporter une bouteille de gel désinfectant et l'appliquer sur leurs mains avant et après la période de jeu.

Centre nautique

Le centre nautique n'ouvrira pas cette année. La location d'embarcation et le prêt d'équipements tels que des gilets de sauvetage ne sont pas recommandés en contexte de pandémie. Les plaisanciers peuvent cependant utiliser les rampes de mise à l'eau avec leur propre équipement en pratique libre. Il demeure interdit de pêcher sur le quai municipal situé près de la porte des Anciens-Maires puisque le quai est trop étroit pour permettre une distanciation sécuritaire.

Bibliothèques et EXPRESSION, centre d'exposition

Les bibliothèques T.-A.-St-Germain et Sainte-Rosalie offriront des services partiels à compter du 8 juin. Le prêt de livre sera disponible par téléphone et dans un environnement sans contact. De son côté, l'équipe d'EXPRESSION, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe envisage une ouverture à la fin du mois de juin. Pour plus d'information, consulter le site Internet de la Médiathèque maskoutaine ou d'EXPRESSION, centre d'exposition.

Transport collectif

Puisque l'autobus est un endroit restreint où la proximité est un enjeu, il est recommandé aux utilisateurs de porter un masque.

« Nous commençons à vivre un retour progressif vers à la « vie normale » et nous venons de faire plusieurs annonces en ce sens. Pour tous ces exemples, il est important de comprendre le principe général selon lequel la reprise de tout service doit prévoir la mise en place de mesures sanitaires visant à limiter au minimum les risques de transmission de la COVID-19. Les mesures de distanciation physique de deux mètres et d'hygiène doivent être respectées, et ce, peu importe le lieu de pratique et s'appliquent aussi à tout le personnel qui encadre les services », a indiqué le maire Claude Corbeil.

Les citoyens peuvent consulter la section coronavirus sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe pour connaitre le statut d'ouverture des infrastructures.

votre opinion compte!

450 230-7557

JOURNAL MOBILES

Raconter pour informer

En littérature jeunesse, il existe des textes qui sont à la fois fictifs et informatifs. Sous la forme de récits, de contes ou de bandes dessinées, les écrits des auteurs réussissent ainsi à captiver les lecteurs. Voici deux superbes albums illustrés inspirés de faits vécus.

ANNE-MARIE AUBIN

La ville aux dos d'éléphants

Christine Nadeau, auteure jeunesse de la Montérégie, s'est mérité le prix Hubert-Reeves, qui récompense les œuvres de vulgarisation en langue française, pour son album La ville aux dos d'éléphants, qui fut également finaliste au Prix Espiègle 2020. L'auteure y raconte l'exploitation de la mine d'amiante de sa ville natale, Thedford Mines.

Tout débute alors qu'un cultivateur trouve, sur sa terre, une roche aux fibres blanches. Cette découverte de l'amiante, pierre qui résiste au feu, attire de nombreux investisseurs étrangers. Dès lors, la vie paisible des habitants est transformée… Assoiffés, les patrons sont prêts à tout pour gruger cet or blanc : « De nouvelles machines poussèrent les mineurs à travailler encore plus vite… Au fond de ces trous, les mineurs, semblables à des fourmis, levaient les yeux, inquiets qu'un câble se rompe ou que des pierres s'échappent des caisses en mouvement. »

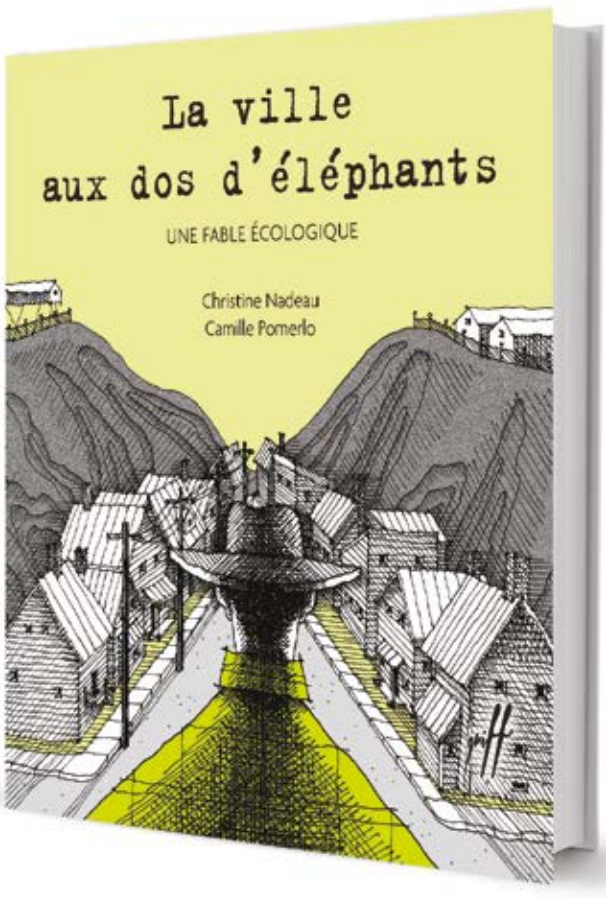

Dans ce milieu de travail malsain, peu à peu, la mort s'installe, se faufile dans les poumons des ouvriers. L'amiantose fera plus de 1000 victimes entre 2005 et 2015. Christine Nadeau signe un texte émouvant sur cette ville minière au triste destin.

Pour ce titre, Camille Pomerlo a reçu le Prix Illustration jeunesse 2020, catégorie Relève, lors du 32e Salon du livre de Trois-Rivières. Au fil des pages, elle nous fait découvrir les métamorphoses de la ville dans des tons de gris, de noir et quelques touches de vert. On reconnaît bien ses personnages au nez triangulaire, tels des pantins, qui apportent un peu de légèreté à ce récit dramatique. Ses plans et prises de vue offrent au lecteur différentes perspectives. Des informations intéressantes en annexe nous permettent d'en apprendre davantage sur le sujet.

Capitaine Rosalie

Nous sommes en 1917. Rosalie, âgée de cinq ans, observe, écoute et dessine dans son cahier, assise au fond de la classe des grands. Sa maman travaille à l'usine et son papa est à la guerre.

À la fin de la journée, sa mère la rejoint et elles rentrent ensemble à la maison. Parfois, les lettres de son papa agrémentent leur soirée : « Quand je reviendrai, j'emmènerai Rosalie à la pêche. J'ai pensé au ruisseau après le moulin. J'avais vu des truites avant la guerre. Rosalie apprendra à nager. As-tu la recette des truites aux noix ? Peux-tu être sûre qu'il restera des noix, si je reviens au printemps ? »

Un soir, sa mère refuse de lui lire la lettre reçue dans une enveloppe bleue. Rosalie n'en sera que plus intriguée. Persévérante, elle fera tout pour dénouer ce mystère… que le lecteur a deviné.

Timothée de Fombelle aborde le thème de la guerre à travers l'imaginaire, les mots et l'intelligence d'une fillette que la guerre fera grandir trop vite. Isabelle Arsenault, illustratrice québécoise, rend à merveille les scènes dramatiques dans les tons de gris avec une touche de roux qui rappellent Jane, le renard et moi. La petite Rosalie dégage beaucoup de douceur et de tendresse dans ce décor gris et froid. Finaliste au prix des libraires, catégorie jeunesse, cet album est superbe !

NADEAU, CHRISTINE
***La ville aux dos d'éléphants**, illustrations de Camille Pomerlo, Montréal, Éditions de l'Isatis, 2019, 56 pages, collection Griff, 5.*

DE FOMBELLE, TIMOTHÉE
***Capitaine Rosalie**, illustrations d'Isabelle Arsenault, Paris, Éditions Gallimard jeunesse, 2018, 64 pages.*

Soyez vu
plus de 500 000 personnes rejointes ce mois-ci!

Journal imprimé
31 500 exemplaires,
11 mois par année

Publications
Capsules vidéo, Facebook Live, publireportage

Publicités Web
Plus de 42 000 lecteurs

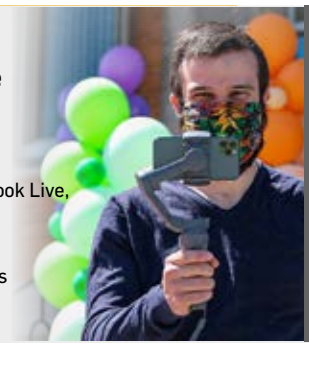

MOBILES

Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

YUZU SUSHI : DES PRODUITS FRAIS DISPONIBLES DANS LES IGA FAMILLE JODOIN SANS COMPROMIS SUR LE GOÛT

Yuzu sushi s'est uni avec les supermarchés IGA dans le but de faire vivre une expérience différente aux clients en leur permettant de se procurer des sushis frais à même les épiceries. L'approvisionnement des IGA, à Douville et à La Providence, a commencé avec des livraisons quotidiennes. Toutefois, Judicaël Joaquim, franchisé propriétaire, et son équipe se sont rapidement rendu compte que le présentoir à Douville se vidait vite. Ils en sont venus à l'idée d'ouvrir un comptoir express pour fournir les produits plus efficacement aux clients. D'ailleurs, le secteur n'ayant pas beaucoup d'offres de restauration, Yuzu se démarque en rendant possible la dégustation de repas frais et diversifiés, d'autant plus que le comptoir est situé près du Cégep de Saint-Hyacinthe, favorisant les étudiants voulant manger autre chose que des pâtes.

VIVIANE RIVARD

DES INGRÉDIENTS FRAIS ET LOCAUX

Les produits disponibles chez Yuzu sont extrêmement frais. Lorsque j'ai demandé à Judicaël ce qu'il préfère des sushis Yuzu, il a tout de suite répondu que c'est la fraîcheur, même s'il m'a avoué avoir un faible pour les pokés. Tous les jours, les poissons sont préparés sur place. La chaîne Yuzu privilégie aussi les produits du Québec et écoresponsables. Judicaël essaie de s'approvisionner le plus possible chez des entreprises de la région, dont Salmo Searrano, à Saint-Hyacinthe. Tous les concombres proviennent des Serres Toundra tandis que le saumon fumé à chaud est transformé par Fumoir Grizzly. Yuzu adhère notamment au programme Ocean Wise qui vise à éduquer les entreprises sur les choix durables en matière de poissons et de fruits de mer.

S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS ET DEVENIR ENTREPRENEUR

Judicaël, originaire de la France, s'est installé au Québec il y a neuf ans. Il a eu un coup de cœur en visitant notre province et n'est jamais reparti. Il a enchaîné les emplois pour ensuite faire partie de la famille Yuzu sushi et est maintenant franchisé propriétaire depuis près de quatre ans. Il possède quatre points de vente.

Saviez-vous que Yuzu Sushi est une entreprise qui a été fondée à Québec par deux jeunes de 24 ans? Steve Morency et Frédéric Matte.

L'entrepreneur a fait l'acquisition d'une première franchise Yuzu sushi en raison de son grand intérêt envers la chaîne. C'était aussi important pour lui, étant immigrant, d'investir dans une compagnie québécoise. Sa première franchise a été dans la ville d'Acton Vale. Souhaitant par la suite agrandir son rayon d'opération, il a eu l'opportunité d'implanter Yuzu dans les deux IGA Famille Jodoin, à Saint-Hyacinthe. Il peut maintenant compter un comptoir express dans le IGA à Douville et des comptoirs drop dans les IGA à Acton Vale ainsi qu'à La Providence.

L'aspect innovation se démarque aussi chez Yuzu sushi. Un chef corporatif développe constamment de nouvelles recettes afin de s'adapter au marché actuel. Restez à l'affût puisque quelques nouveautés devraient voir le jour prochainement.

Si vous avez envie de vous joindre à la famille Yuzu et de travailler dans une ambiance conviviale, Judicaël est à la recherche d'une personne pour 30 à 35 heures par semaine durant les soirs et les fins de semaine.

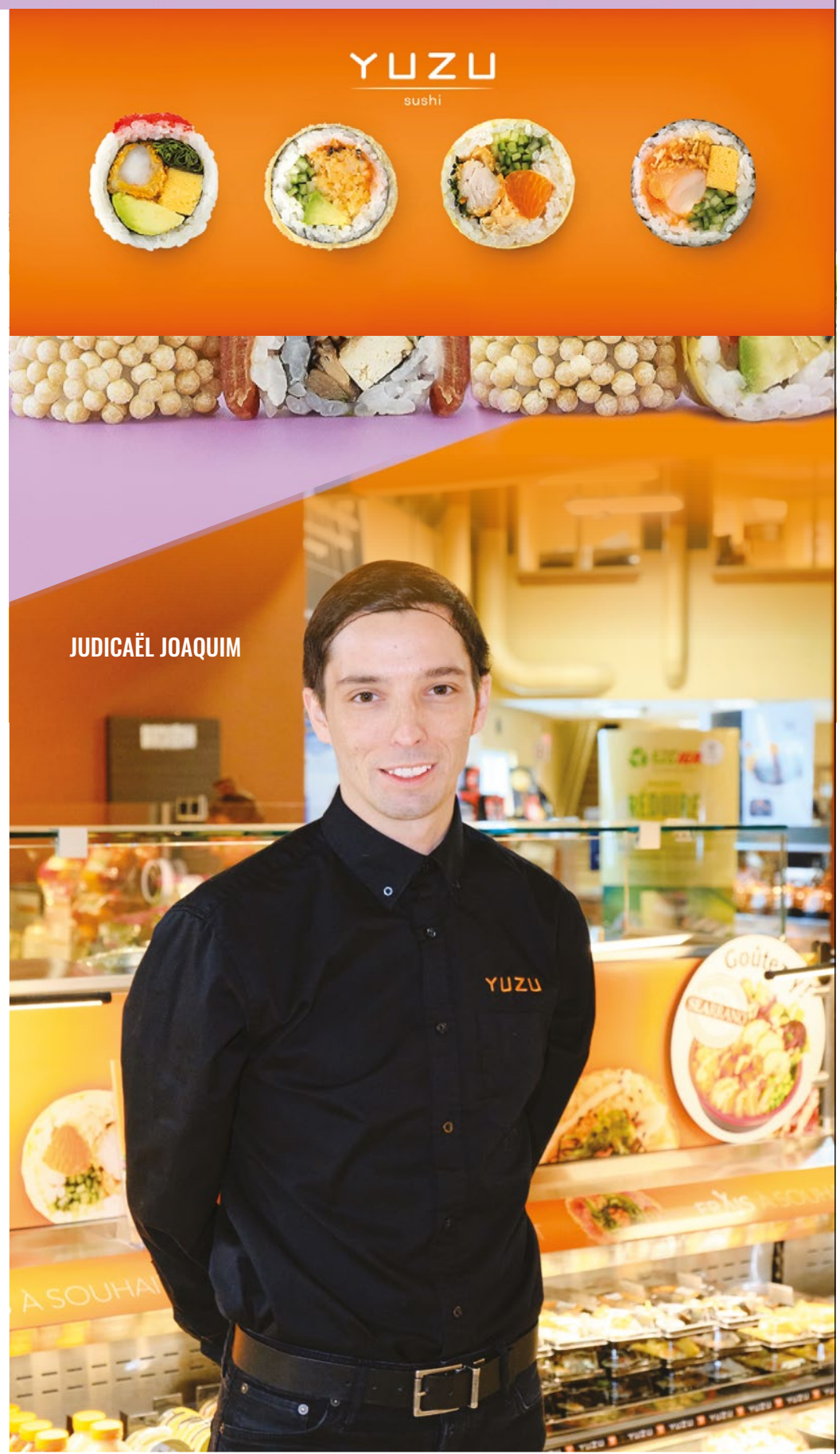

PHOTO : A.COUILLARD

YUZU sushi

IGA FAMILLE JODOIN

IGA Famille Jodoin (Providence) Adresse : 2260 Rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe
IGA Famille Jodoin (Douville) Adresse : 5445 Boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe

Cette année, ayez le **POTAGER** facile : les succulentes **COMESTIBLES** !

Le cactus FLEURI 100%

Des cactus et plantes grasses parfaits pour vos jardins et balconnières, jusqu'à vos assiettes !

Vendus séparément ou en arrangement

Pierrette Martel
Passionée et spécialiste de la culture des succulentes, des cactus, des plantes grasses et tropicales

Opuntia ficus indica
Saviez-vous que ce cactus est mangeable et qu'il goûte comme le piment vert et l'asperge?

Origan cubain
Saviez-vous que vous pouvez en faire une infusion (tisane) qui serait bonne contre les maladies pulmonaires?

Pourpier
Saviez-vous que les fleurs sont comestibles pour vous faire de magnifiques salades?

Aloe Vera
Saviez-vous que vous pouvez faire votre propre gel hydroalcoolique pour désinfecter vos mains?

Apténia Cordifolia
Saviez-vous que cette plante peut remplacer la laitue dans vos salades?

PHOTO : PATTRICK ROGER PHOTOGRAPHE

cactusfleuri.ca • 450 795-3383
Ouvert du lundi au samedi de 9:00 à 17:00
1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine

Pour plus d'information sur les succulentes comestibles, visitez la page Facebook du Cactus Fleuri.